



Rentrée 2018

A.S.C. ASSOCIATION SPORTIVE & CULTURELLE

Nous proposons des activités payantes dirigées par des professionnels avec spectacles ou expositions en fin d'année à la fête de l'école ou à l'espace Maurice Béjart pour certains ateliers.

La cotisation annuelle est de **180 €**. Un enfant inscrit s'engage à suivre les cours du mois d'octobre au mois de juin, spectacle compris. Aussi, veillez à n'inscrire votre enfant qu'à un atelier par semaine. Nous insistons sur le fait que l'enfant inscrit doit aller à l'activité toutes les semaines.

Chaque activité se déroule de 12 h05 à 13 h05 un jour par semaine (sauf le multisports de maternelle de 17h à 18h le lundi)

Voici ce que nous proposons à vos enfants cette année, sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	INTERVENANT
ESCRIME	CE2			CM1 - CM2	Marc Mofleh
G.R.S.		CP- CE1	CE2-CM1- CM2		Christine de Pontaud
FOOT		CE1-CE2	CM1 - CM2		Marc Mofleh
JEUX DE SOCIETE	GS- CP - CE1				Edith Legoff
JEUX DE SOCIETE	CE2-CM1- CM2				Estelle Bonnet
MUSIQUE Chorale	CP à CM2				Sandrine Carrière
MULTI SPORTS				CP- CE1	Delphine Giger
MULTI SPORTS (17h/18h)	MS - GS				Delphine Giger
SAVATE Boxe française	CM1-CM2				Christel Lagarde
THEATRE				CM1-CM2	François Segré
CLUB d'ANGLAIS	MS-GS				Céline Pasguay

Vous pourrez rencontrer les intervenants lors de l'Assemblée Générale qui fera suite à la réunion d'informations générales le :

Le jeudi 6 septembre
Réunion d'informations générales à 18 h
Assemblée Générale à 19 h
À l'Amphithéâtre Saint-Pierre

Pour les **ateliers du mardi et du jeudi**, si votre enfant a bénéficié des cours de soutien (APC) l'an dernier, nous vous demandons de ne pas l'inscrire avant d'avoir le feu vert de son enseignante.

Pour les ateliers du lundi et du vendredi et les ateliers du mardi et jeudi (si votre enfant ne rencontre pas de difficultés scolaires), vous pouvez remplir le coupon ci-dessous, l'accompagner de votre règlement, le mettre sous enveloppe au nom de l'A.S.C. et le déposer au secrétariat du primaire, au plus tard le vendredi 21 septembre. Merci. (Un chèque par atelier s'il vous plait)

Attention : certains ateliers atteignent rapidement le nombre de participants suffisants. Si votre demande arrive alors que l'activité est complète, dans un souci de sécurité que vous comprendrez aisément, nous serons dans l'obligation de le refuser. De même, si l'atelier n'atteint pas les 12 participants, nous ne pourrons le lancer.

Les ateliers débuteront le lundi 1^{er} octobre

✂



Monsieur et / ou Madame

N° de téléphone mail.....

Inscrite(nt) leur enfant..... en classe de

À (aux) activité(s) suivante(s)

.....

.....

Et verse(nt) la somme de €.

Date Signature

Ces données ne seront utilisées que pour vous contacter en cas de besoin. Elles ne seront saisies dans aucune base de données.